



Janvier 2025

FO COM \ LA POSTE
BGNP



DEMANDE DE PROLONGATION DE L'ACCORD SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES POSTIERS DE LA BGNP DANS LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

SIGNÉ LE 8 DÉCEMBRE 2021 PAR FO COM, CET ACCORD AURA PERMIS DE

- Verser plus de 3 M€ aux postiers percevant une rémunération variable. Les postiers de la Ligne Bancaire représentent la plus grande partie des bénéficiaires.
- Verser près de 3,4 M€ aux postiers de la BGNP lors de leur mobilité. Depuis début 2024, les Chargés de Clientèle représentent 15% des agents concernés par cet accompagnement et 22% les REC/RE.

ALORS QUE LE TERME DE L'ACCORD ÉTAIT INITIALEMENT FIXÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023, NOUS AVONS OBTENU SA PROLONGATION JUSQU'AU :

- 31 décembre 2024
- Puis jusqu'au 31 mars 2025

Aujourd'hui, nous réclamons qu'il soit prolongé jusqu'au 31 décembre 2025.

DERNIÈRE MINUTE



Parce qu'il peut y avoir des interprétations différentes, nous ne manquons jamais de suivre les dossiers pour lesquels La Poste aurait « omis » certains versements. En ce début d'année, c'est encore **2000 €** dans l'Est de la France et **9600 €** dans le Sud que FO, par son action, a réussi à faire verser aux bénéficiaires « oubliés ».

**NOUS NE LÂCHONS RIEN !
POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ NOS CORRESPONDANTS FO**

AVEC FO COM, VOUS SEREZ PLUS FORTS POUR VOUS DÉFENDRE !